



INTERMITTENTS : LA GUERRE A NOUVEAU DECLAREE PAR LE MEDEF ! (ET LE GOUVERNEMENT ?)

Les négociations sur le régime d'assurance chômage démarrent lundi 22 février prochain (encore une fois au Medef). Celles sur le régime des artistes et des techniciens intermittents du spectacle devraient commencer le 25 février (mais pas au Medef !).

Le Medef annonce des économies considérables sur le dos des chômeurs (dont seulement 4 sur 10 sont indemnisés, avec des droits sans cesse en baisse) sans arrêt pointés du doigt, comme fainéants, assistés, profiteurs...

Sur 800 millions d'euros d'économies déjà négociées entre le Medef, le gouvernement et la Commission européenne, le patronat assène que 200 millions seront pris sur les allocations des intermittents, qui ne représentent que 3,7 % des allocataires !

Pas plus que les chômeurs ne sont des profiteurs, les artistes et les techniciens intermittents, précaires toute leur carrière, ne sont des privilégiés : les chiffres 2014 ont montré que les $\frac{3}{4}$ des artistes gagnent moins de 10 000€ par an !

Le Medef est prévenu : le mouvement unitaire de 2014 est prêt à repartir ! Nous avons bien l'intention de faire valoir pour la première fois nos propositions. Quant au gouvernement, plutôt que d'annoncer la casse du Code du Travail, il doit se souvenir des engagements pris pour l'emploi et les droits sociaux, sans quoi le dernier été avant 2017 virera à la canicule !

Paris, 18/02/2016.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com